

Arrêté N°/2003 **2 1 3** /MS/ du.....
Portant création et attributions de la Commission
Nationale d'Organisation des journées
Nationales de Vaccination

Le Ministre de la Santé

Vu la Constitution,

Vu le Décret n° 2002-204 /PRES du 06 juin 2002, portant nomination du
Premier Ministre

Vu le Décret n° 2002-205 /PRES/PM du 10 juin 2002 portant composition
du Gouvernement,

Vu le Décret n° 2002-464 /PRES/PM/MS du 28 octobre 2002, portant
organisation du Ministère de la Santé

A R R E T E

Article 1 : Il est créé au Burkina Faso, une Commission Nationale d'Organisation
des Journées Nationales de Vaccination.

Article 2 : La Commission Nationale est composée ainsi qu'il suit :

- ✓ Président : Dr G. Jean Gabriel OUANGO, Secrétaire
Général du Ministère de la Santé
- ✓ Premier vice-président : Dr Mohamed HACEN, Représentant de l'OMS
au Burkina Faso
- ✓ Deuxième vice-président : M. Marcel SORGHO, Représentant de Rotary
International au Burkina Faso
- ✓ Troisième vice-président : MME JOAN-FRENCH, Représentant de
l'UNICEF au Burkina Faso
- ✓ Coordonnateur : Dr Michel SOMBIE, Conseiller Technique du
Ministre de la Santé

Coordonnateur adjoint : Dr D. Sosthène ZOMBRE, Directeur Général
de la Santé

Sous-commission mobilisation sociale/communication

ZONGO Jean Bernard Directeur Communication / MS : responsable
GANOU YAYA , DHPES : membre
YAMEOGO Modeste, UNICEF : membre
COMPAORE Léon, Administration Territoriale : membre
SORGHO/OUOBA Miyéba, DPV : membre
POUYA Lazare, Ministère de la Communication : membre
BARRY Rodrigue, OMS : membre

Sous-commission approvisionnement en vaccins et matériel technique

YONLI Tadjoua, DPV : responsable
TAPSOBA Sylvestre, DN : membre
MARIANO Luula, UNICEF : membre
PARE Bibata, DPV : membre
Médecin Lt Colonel ZOURE Dominique, SSA /Mini défense : membre.

Sous-commission mobilisation ressources (matérielles, humaines, et financières)

OUOBA Félix, DLM . : responsable
AKOTIONGA Edouard, DAF/Santé : membre
Julien NDJINGA, OMS : membre
BEREWODOUGOU Abdoulaye, OMS : membre
COMPAORE Adama, DPV : membre
COMPAORE Claire, DGS : membre
TRAORE Célestin, UNICEF : membre

Sous-commission suivi - évaluation

SANOU Souleymane, DLM : responsable
OUEDRAOGO Adama : membre
SAVADOGO Saidou ,DPV : membre
KAMBIRE Chantal, OMS : membre
KARAGA Denis, DPV : membre
KONDE Kader, OMS : membre
OUEDRAOGO Alassane : membre
SOMLARE Sayouba : membre
Mme KINDO Massata, DLM : membre
NACOULMA Daniel, UNICEF : membre

Article 3 : La Commission Nationale est chargée de la préparation de l'organisation et du suivi des Journées Nationales de Vaccination (JNV).

Article 4 : Au niveau provincial la Commission Provinciale de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (COPROSUR) est chargée de la préparation, de l'organisation et du suivi des Journées Nationales de Vaccination (JNV). Elle rend compte des activités à la Commission Nationale.

Article 5 : Au niveau départemental, le Comité Départemental de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CODESUR) est chargée de la préparation, de l'organisation et du suivi des Journées Nationales de Vaccination (JNV). Elle rend compte des activités au COPROSUR.

Article 6 : Le Secrétaire Général de la Santé est chargé de l'application du présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ouagadougou, le 01 OCT 2003



Bédouma Alain YODA
Officier de l'Ordre National

Ampliations :

Présidence du Faso

Premier Ministère

CAB/MS

MATD/Tout HC/Provinces

Toutes directions centrales/DRS

Intéressés

Archives/chrono

JO